



EVALUATION EN ABRIS ET BIENS NON ALIMENTAIRES DANS LA RÉGION DE DIFFA

NIGER

RAPPORT D'ÉVALUATION

OCTOBRE 2016

Image de couverture : © Seyni Omarou/REACH – Août 2016

A propos de REACH

REACH est une initiative conjointe de deux organisations non-gouvernementales internationales, ACTED et IMPACT Initiatives, et du Programme Opérationnel des Nations Unies pour les Applications Satellitaires (UNOSAT). REACH a été créée en 2010 afin de développer des outils et des produits d'information qui contribuent à renforcer les capacités des acteurs et de faciliter la prise de décisions dans des contextes d'urgence, de relèvement et de développement. L'ensemble des activités de REACH sont menées en appui et au sein des mécanismes inter-agences de coordination établis au niveau local, régional et global. Pour plus d'information visitez notre site web : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à l'adresse : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter @REACH_info.

RÉSUMÉ

Suite à une insécurité persistante, la région de Diffa a connu de multiples mouvements de populations tout au long de l'année 2016. La région compte à ce jour 108 998 déplacés internes, 15 852 retournés, 96 940 réfugiés, soit un total de 221 790¹ personnes, ce qui a pour conséquence une augmentation importante des besoins en abris et biens non alimentaires dans la région². Ces besoins sont accentués par les différents aléas climatiques auxquels doit faire face cette population³.

Face à cette situation complexe, REACH, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) et en collaboration avec le Groupe de Travail de Biens Non Alimentaires (GTABNA), a réalisé une évaluation sur l'état des abris et les besoins en biens non alimentaires parmi les déplacés et les communautés hôtes et retournées et sur les intentions de retour à moyen terme des populations déplacées. Le but est d'appuyer le GTABNA à développer une stratégie de réponse humanitaire adaptée aux besoins de ces communautés.

Cette évaluation a été réalisée entre le 1^{er} et le 10 septembre 2016 auprès de 557 ménages dans un total de 72 sites d'accueil dans 8 communes de la région de Diffa. Les principaux résultats de l'enquête, représentatifs et généralisables au niveau de la région avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%, sont décrits ci-dessous:

Besoins en abris et biens non alimentaires :

- La situation en termes d'abris dans la région ciblée est critique. Plus des deux tiers des habitations des populations déplacées se trouvent dans un état « mauvais » ou « sévère » (70%), c'est-à-dire, avec le toit et/ou murs manquants ou endommagés.⁴ Les besoins les plus critiques en termes d'abris se concentrent dans les communes de Toumour et Gueskerou.
- Les abris dans la région sont dans la grande majorité des abris de paille et de fortune (57%) et dans la plupart des cas ne disposent pas de porte ou ont une porte faite de matériaux peu résistants (branchages, tissu ou carton). Au vu du caractère peu solide des logements, il est nécessaire de renforcer leurs structures, afin de mieux protéger les ménages des aléas climatiques et des problèmes de santé qui en résultent. La fragilité des structures constitue également un problème en termes de sécurité puisque ni les personnes ni leurs biens ne sont protégés si leurs logements ne peuvent se fermer de manière adéquate. Le risque de violences liées au genre est particulièrement important.
- La situation en termes d'accès aux biens non alimentaires est également préoccupante, 41 % des personnes déplacées présentent un score NFI dépassant le seuil d'alerte⁵. Les communes qui ont le plus besoin de BNA d'après les résultats de cette évaluation sont N'Guigmi et Kabalewa.
- Un nombre très restreint de ménages possède des couvertures et couchages, et cela devient problématique avec l'arrivée de la saison hivernale (généralement d'octobre à février). Cela peut être dû à une faible disponibilité dans les marchés, un coût élevé ou une faible priorisation de ces biens au sein des ménages. Les moustiquaires sont également des biens difficiles à se procurer, ce qui est préoccupant compte tenu du pic de paludisme enregistré en 2016 dans la région.

Dynamiques de déplacement :

- Si la situation sécuritaire s'améliore, les déplacements dans la région pourraient se stabiliser, les populations (hôtes et déplacées) exprimant le souhait de rester sur place à court et moyen terme. La réponse humanitaire devrait alors se tourner vers des solutions plus durables, mise à part dans les

¹ Recensement de la DREC/M/R, octobre 2016.

² Humanitarian Needs Overview, Niger 2016. OCHA.

³ Estimation à partir de la compilation des matrices 6W de janvier à juin 2016 et la matrice d'assistance en abris et biens non alimentaire du groupe de travail (GT= Abris/BNA de Diffa).

⁴ Selon les critères identifiés par le Groupe de Travail Abris et Biens Non Alimentaires.

⁵ Variant de 1 (moins inquiétant) à 5 (plus inquiétant) ce score est utilisé par le GTABNA pour quantifier la vulnérabilité des ménages en termes de biens non alimentaires. Le seuil d'alerte est à 3,5, au dessus duquel le contexte est considéré comme une situation sévère et une réponse d'urgence est déclenchée.

communes de Gueskerou et Kabalewa, où les populations sont les plus disposées à de nouveaux déplacements.

- L'insécurité est la cause principale des déplacements dans la région. D'autres facteurs secondaires, liés à cette situation, jouent également un rôle sur ces dynamiques de déplacement, comme la restriction des mouvements et la fragilisation de l'économie locale. Les acteurs humanitaires doivent prendre en compte ces facteurs dans la planification de leurs interventions afin d'éviter une détérioration de la crise, et pour renforcer la résilience des populations vivant dans la région.

Questions transversales et vulnérabilités croisées :

- L'évaluation a identifié un lien direct entre la situation de déplacement et les vulnérabilités des populations. En effet, les populations déplacées, plus vulnérables que les populations hôtes en termes d'abris et de BNA, ont également un accès plus faible à certains services de base, comme l'éducation. Les déplacements multiples accroissent la vulnérabilité des ménages en termes d'accès à un logement adéquat, avec 82% des ménages ayant réalisé 3 déplacements ou plus vivant dans des abris en état sévère contre 66% des ménages qui se sont déplacés moins de 3 fois.
- Il existe une forte relation entre les mouvements de populations et la fragilisation du tissu socio-économique local en raison de la pression démographique accrue exercée sur les infrastructures et les services. Cela est conforme avec les résultats d'autres évaluations qui ont observé une réduction du revenu moyen et donc du pouvoir d'achat des populations autochtones.
- Les ménages dirigés par une femme non accompagnée sont les plus vulnérables dans l'ensemble des secteurs enquêtés : 64% des femmes chef de ménage habitent dans un logement dans un état mauvais ou sévère, contre 56% pour les hommes (tous statuts confondus). Dans le cas du score NFI, plus de la moitié des femmes chefs de ménage non accompagnées présentent un score de 3,5 ou plus (52%), contre 36% pour les ménages avec un homme à leur tête. Cette inégalité de genre est observée également au niveau de l'accès à certains services de base, comme l'éducation : 42% des jeunes garçons des populations déplacées vont à l'école, contre seulement 38% des jeunes filles.

TABLE DES MATIERES

RESUME	2
Liste des acronymes.....	5
Classifications Géographiques	5
Liste des Graphiques, Tableaux et Cartes	5
INTRODUCTION	6
METHODOLOGIE	7
Cadre et objectifs de l'évaluation.....	7
Stratégie d'échantillonnage et marge d'erreur	7
Limites de l'évaluation	8
RESULTATS	9
Tendances de déplacement	9
Profil socio-démographique de la population.....	10
Besoins en abris et biens non alimentaires	14
Questions transversales	18
CONCLUSION	20
ANNEXES.....	23
Annexe 1: Questionnaire de l'enquête	23
Annexe 2 : Cartographie des villages enquêtés	31

Liste des acronymes

CCH	Cellule de Coordination Humanitaire
DRECM-R	Direction Régionale de l'État Civil, des Migrations et des Réfugiés
GTANBA	Groupe de travail Abris et Biens Non Alimentaires
HRP	Plan de Réponse Humanitaire
UNHCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Classifications Géographiques

Région	C'est la division administrative la plus élevée au niveau national. Il y a huit régions au Niger.
Département	Les régions sont divisées en départements. Il y a 67 départements au Niger. Chaque région comporte entre 6 et 13 départements.
Commune	Les départements sont divisés en communes. Il y a 266 communes au Niger. Les communes se divisent entre urbaines (chefs-lieux des départements) et rurales. Les arrondissements communaux des grandes villes du pays sont comptés comme commune. Il y a par exemple 5 arrondissements de ce type dans la capitale Niamey.
Village	Les communes se composent de plusieurs villages. C'est la division administrative la plus basse. Les quartiers (480), les villages administratifs (11,298), les campements peul-touareg (2,726), les hameaux (16,514), et les points d'eau (1,243) sont comptés comme villages.

Liste des Graphiques, Tableaux et Cartes

Tableau 1. Echantillonnage et estimation du niveau de confiance sur les résultats	7
Tableau 2. Principale source de revenu des populations déplacées, par commune.....	13
Tableau 3. Critères de sévérité	15
Tableau 4. Nombre moyen de BNA par ménage, par type et par statut	17
Graphique 1. Nombre moyen de déplacements par commune.....	9
Graphique 2. Facteurs susceptibles de déclencher des mouvements de population dans les prochains mois	10
Graphique 3. Population déplacée enquêtée, par statut.....	11
Graphique 4. Population enquêtée par âge et sexe (tous statuts confondus).....	11
Graphique 5. Taille moyenne des ménages déplacés par commune	12
Graphique 6. Genre du chef de ménage par statut.....	12
Graphique 7. Pourcentage de ménages avec au moins une personne à besoins spécifique (par type).....	12
Graphique 8. Ménages déplacés ayant une source de revenue, par commune	13
Graphique 9. Type d'abri par statut de la population	14
Graphique 10. Etat des abris par statut.....	15
Graphique 11. Etat des abris des personnes déplacées par type.....	16
Graphique 12. Pourcentage des ménages déplacés ayant quelqu'un au sein de la famille en capacité de construire/réparer le logement, par genre du chef de ménage	16
Graphique 13. Proportion de ménages sans aucun BNA, par statut.....	16
Graphique 14. Score NFI, par statut	17
Graphique 15. Score NFI des ménages déplacés, par commune.....	17
Graphique 16. Réception d'assistance en abris ou BNA, par statut.....	18
Graphique 17. Etat des abris et difficulté de se procurer de la nourriture (7 derniers jours)	18
Graphique 18. Etat des abris et distance à une source d'eau.....	18
Graphique 19. Proportion des ménages dont les enfants vont à l'école, par sexe et statut.....	19

INTRODUCTION

Depuis l'année 2013, lors des premières attaques du groupe armé présent de part et d'autre de la frontière avec le Nigéria, la région de Diffa, au Sud-Est du Niger, a connu d'importants mouvements de population. Les exactions répétées ont poussé de nombreuses personnes, réfugiées et retournées, à quitter leur lieu d'habitation au Nigéria et à chercher refuge dans cette région. Fuyant l'insécurité, les retournés nigériens et réfugiés nigériens se sont installés au Niger dans les camps de Kabalewa et Sayam Forage, dans des sites spontanés le long de la Route Nationale 1 qui traverse la région de Diffa. Ces déplacés ont trouvé refuge au sein des communautés hôtes, cependant elles-mêmes déjà touchées par des conditions de vie difficiles causées entre autres par un manque d'accès aux services de base, aux ressources et aux moyens de subsistance. A partir de février 2015, à la suite des premiers incidents sécuritaires directs dans la région, la population nigérienne a également été amenée au déplacement⁶.

Dans ce contexte de déplacements continus à travers la région, les données de la Direction Régionale de l'État Civil, des Migrations et des Réfugiés (DREC/M/R) de septembre 2016 indiquent un total de 302 387 personnes déplacées dans la région, dont la majorité actuellement étant des déplacées internes⁷. En conséquence de l'instabilité et l'épuisement progressif de la capacité d'accueil des populations hôtes, une augmentation importante des besoins en abris et biens non alimentaires (BNA) est observée dans la région de Diffa⁸. Ces besoins dans le domaine d'accès au logement et aux BNA⁹ s'accroissent davantage face aux différents aléas climatiques auxquels doit faire face cette population. En effet, le pays est touché par des inondations pendant la saison pluvieuse entre les mois de mai et septembre, par la sécheresse et par des tempêtes de sable appelées harmattan.

En réponse à ce scénario de crise, environ 30 000 ménages ont déjà eu accès à une assistance en abris et en BNA. Néanmoins, si la situation des populations déplacées et hôtes au niveau de certains sites est connue à travers divers travaux précédents, un manque d'informations perdure en ce qui concerne l'accès aux données statistiquement représentatives et généralisables au niveau de la région et de la commune permettant une compréhension des besoins spécifiques et actuels en abris et BNA¹⁰.

Dans le cadre de son projet de gestion de l'information pour améliorer les connaissances des acteurs humanitaires dans la région de Diffa financé par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), REACH a conduit, en collaboration avec le Groupe de travail Abris et Biens Non Alimentaires (GTABNA) et avec la Cellule de Coordination Humanitaire du Niger (CCH), une évaluation sur l'état des abris et les besoins en BNA dans les zones affectées par les mouvements de population de la région de Diffa. Dans ce sens, cette évaluation s'aligne avec le premier objectif du GTABNA inscrit dans le *Humanitarian Response Plan* (HRP) de 2016 pour le Niger : « Recueillir les données sur les risques et les vulnérabilités, les analyser et intégrer les résultats dans la programmation humanitaire et de développement ».

Cette évaluation a été réalisée entre le 1^{er} et le 10 septembre 2016 auprès de 557 ménages dans un total de 72 sites d'accueil dans 8 communes de la région de Diffa. Le présent rapport restitue les résultats obtenus suite à l'analyse des enquêtes et présente notamment la méthodologie suivie ainsi que les difficultés rencontrées, pour ensuite analyser en détail les informations récoltées, selon la manière suivante : i. Tendances de déplacement ii. Profil socio-économique de la population ; iii. Situation en termes d'abri et biens non alimentaires ; iv. Questions transversales et besoins prioritaires.

⁶ Source : OCHA, Aperçu humanitaire sur les mouvements de population à Diffa, Juillet 2013 et Mai 2015

⁷ 88 668 réfugiés, 29 315 retournés et 184 404 personnes déplacées internes, selon les données de recensement de la DREC/M/R de septembre 2016.

⁸ Humanitarian Needs Overview, Niger 2016. OCHA.

⁹ Estimation à partir de la compilation des matrices 6W de janvier à juin 2016 et la matrice d'assistance en abris et biens non alimentaire du GT Abris/BNA de Diffa.

¹⁰ Biens non alimentaire.

MÉTHODOLOGIE

Cette section décrit la méthodologie utilisée pour l'évaluation, ainsi que la stratégie d'échantillonnage appliquée. Le questionnaire utilisé et la liste des villages visités pendant l'évaluation sont présentés dans les Annexes 1 et 2.

Cadre et objectifs de l'évaluation

Cette évaluation a ciblé géographiquement l'ensemble des localités touchées par les mouvements de population dans la région de Diffa, et s'est intéressée aux populations déplacées (réfugiés, retournés, déplacés internes) et hôtes vivant dans ces zones. Ainsi, l'évaluation a été conçue pour générer des résultats quantitatifs sur les populations habitant dans les localités affectées par les mouvements de population dans la région de Diffa depuis 2015¹¹. De manière à assurer que les données obtenues soient harmonisées avec celles existantes au sein du GTABNA, le questionnaire ménage a été élaboré au travers d'une compilation de deux outils de base utilisés par le groupe :

- Fiche de ciblage des bénéficiaires (abris et bien non alimentaires)
- Masque de saisie

La vulnérabilité en termes de biens non alimentaires dans cette évaluation est déterminée par le score NFI utilisé par les acteurs humanitaires dans la région de Diffa. Ce score indique le degré de vulnérabilité de chaque ménage et va de 1 (moins inquiétant) à 5 (plus inquiétant), le code d'alerte étant 3,5. Une typologie des abris présents dans la région a été faite, en coordination avec le GTABNA de manière à ce que le questionnaire utilisé soit adapté à la réalité du terrain.

Stratégie d'échantillonnage et marge d'erreur

La méthodologie s'appuie sur un échantillonnage aléatoire de 135 localités ayant accueilli des populations déplacées entre 2015 et 2016, chaque village ayant une probabilité d'être sélectionné proportionnelle à la taille de la population déplacée qu'il accueille. Au total, 72 localités ont été enquêtées sur 7 communes (cf. annexe 2). Les résultats présentés sont généralisables à l'échelle de la région de Diffa à un niveau de confiance de 95% et avec une marge d'erreur de 5%, et sont représentatifs des différentes populations selon le niveau de confiance indiqué ci-dessous :

- populations déplacées (confiance 95%, marge d'erreur 5%)
- population hôte (confiance 93%, marge d'erreur 8%)

Afin d'avoir une image plus précise des besoins spécifiques des populations déplacées, une attention particulière a été placée sur cette population à l'échelle des communes. Les résultats obtenus sont présentés sous la forme du tableau ci-dessous :

Tableau 1. Echantillonnage et estimation du niveau de confiance sur les résultats

Commune	Nb total d'enquêtes	Confiance	Marge d'erreur
Chetimari	77	90%	10%
Diffa	79	90%	11%
Goudoumaria	26	87%	15%
Gueskerou	80	90%	10%
Kabalewa	79	90%	10%
Maine Soroa	63	87%	14%
N'Guigmi	79	90%	10%
Toumour	74	90%	10%

¹¹ Source de données des villages d'accueil: DRECM-R.

Les ménages enquêtés ont été systématiquement sélectionnés de manière aléatoire au travers de la méthode aléatoire-marche utilisée dans les enquêtes PEV¹². Pour ce faire, les enquêteurs se placent au milieu de la localité, et, à partir de ce repère, une direction au hasard est déterminée en lançant un stylo en l'air. Cet exercice est repris une deuxième fois, pour définir la zone à parcourir en interviewant un ménage sur trois.

Limites de l'évaluation

Cette évaluation a des limites qui doivent être prises en compte pour une bonne compréhension des résultats présentés :

- Les résultats de la population hôte sont uniquement représentatifs par rapport aux nigériens vivant dans les communautés touchées par le déplacement dans la région de Diffa et ne sont pas généralisables à la population autochtone partout dans la région.
- Selon les chiffres officiels, aucun déplacé n'était présent dans la commune de Bosso pendant la collecte de données et pour cette raison les populations de cette commune ne sont pas représentées dans l'échantillon.
- Due à la forte insécurité qui règne dans la région de Diffa, deux villages n'étaient pas accessibles au moment de la collecte de données sur le terrain et n'ont donc pas été visités¹³. Pour cette raison, une possible sous-représentation des populations vivant dans les zones les plus insécurisées peut exister.
- L'abri a été défini comme unité d'intérêt pour l'entretien ménage et aucune stratégie n'a été mise en place pour aborder la population ne possédant pas d'abris. Il y a donc un risque que ces populations soient sous-représentées dans nos résultats¹⁴.
- Concernant l'analyse des données des personnes déplacées désagrégées, les résultats des communes de Maine Soroa et Goudoumaria ont un niveau de confiance moins élevé et une marge d'erreur plus élevée (~87% de confiance et ~15% de marge d'erreur). Cela est dû au degré d'intégration de ces populations au sein de la communauté d'accueil, ce qui rendait l'accès direct à cette population plus difficile que dans les autres zones, étant donné qu'une séparation notable est faite entre les populations déplacées et les autochtones.

¹² Programme élargi de vaccination.

¹³ Morweye, dans la commune de Chetimari et Tchoungoua dans la commune de Gueskerou.

¹⁴ Cela a été décidé suite à une discussion avec le GTABNA : il a été convenu que le phénomène des personnes « sans abris » était un phénomène lié strictement au moment du « post-choc » et que dans l'après choc (moment qui caractérise la période dans laquelle la collecte a été faite) les populations déplacées avaient déjà un logement (abris d'accueil) auquel se référer.

RÉSULTATS

Ce chapitre présente les résultats de l'évaluation et sera divisé en cinq sections qui permettent de dégager les tendances relatives : aux intentions de déplacements à moyen terme ; au profil socio-économique de la population ciblée ; aux besoins en termes d'abris et BNA ; aux vulnérabilités d'accès aux services de base ; et à des questions transversales et besoins prioritaires ressenties par la population enquêtée.

Chacune des sections cherchera à fournir un premier résultat général pour les populations déplacées et hôtes vivant dans les localités affectées par le mouvement de population dans la région de Diffa. Les résultats concernant la population déplacée seront désagrégés au niveau des communes pour faire ressortir les disparités existantes à l'échelle de cette unité administrative.

Tendances de déplacement

Caractéristiques du déplacement

La compréhension des dynamiques de déplacement et des intentions à moyen terme des populations déplacées est un facteur d'importance majeure pour le développement d'une stratégie de réponse humanitaire plus adaptée au contexte de la région de Diffa. Les résultats de l'enquête nous permettent de mettre en évidence les principales caractéristiques des mouvements de population dans la région. Dans la quasi-totalité des cas (99%) il s'agit d'un déplacement lié au contexte sécuritaire qui frappe la région depuis plus de 3 ans¹⁵. Des facteurs secondaires (deuxième cause de déplacement) s'ajoutent à cette problématique, notamment le manque d'accès à la nourriture (41%), la perte des moyens de subsistance (28%) et la restriction des mouvements (26%). En effet, l'insécurité alimentaire dans cette zone, très affectée par de longues périodes de soudure, s'est aggravée avec la crise socio-économique qui s'est développée à la suite du déclenchement de l'état d'urgence en réponse aux attaques de février 2015. Dans le contexte de cet état d'urgence, qui interdit la pratique d'activités essentielles à l'économie locale¹⁶ et la production alimentaire dans la région, une détérioration de la situation alimentaire de certains ménages, incapables de couvrir leur besoins économiquement, s'est faite ressentir¹⁷. Similairement, les restrictions de mouvements semblent avoir un effet sur les dynamiques de déplacements observées dans une région.

Presque la moitié (41%) des déplacés a connu de multiples déplacements. Parmi ceux-là 33% se sont déplacés plus de 3 fois (ce qui correspond à 14% du total de la population déplacée enquêtée). Les communes de Kabalewa et Toumour concentrent le plus grand nombre de ménages indiquant avoir fait plus de 3 déplacements (44 et 41% respectivement). En moyenne, la population enquêtée se déplace 2,1 fois avant de s'installer. Les réfugiés se déplacent plus souvent que les autres déplacés, 2,1 fois contre 1,6 pour les retournés et 1,8 pour les déplacés internes. Déjà démunie de ces biens et moyens de subsistance lors de la fuite de leur village d'origine, cette population est donc confrontée à une instabilité supplémentaire qui pourrait affecter sa capacité d'accéder aux services de base, de s'intégrer dans la communauté locale, et de développer de nouvelles activités génératrices de revenu. La moyenne de déplacement varie également entre les différentes communes, les communes de Chetimari et Maine Soroa étant les moins concernées par les déplacements multiples.

Graphique 1. Nombre moyen de déplacements par commune



¹⁵ La première vague de déplacement a commencé en avril 2013 suite aux affrontements dans le nord du Nigéria et le déplacement de personnes retournées et réfugiées dans la région de Diffa. Ça sera à partir de février 2015, avec les premières attaques des groupes armés du nord Nigéria dans la région, que la population nigérienne seront aussi amenées au déplacement. Source : OCHA, Aperçu humanitaire sur les mouvements de population à Diffa, Juillet 2013 et Mai 2015.

¹⁶ Comme la culture du poivron, la pêche et la circulation en deux roues. Sur ce sujet, il faudra mentionner la rupture des échanges commerciaux sur les bandes frontalières (Tchad et Nigeria) qui contribue également à la fragilisation de l'économie locale. Source : article « Au Niger, l'économie régionale autour de Diffa victime de Boko Haram » *RFI*, mai 2016 (<http://www.rfi.fr/afrique/20160513-niger-terrorisme-boko-haram-peche-lac-tchad-nigeria-interdiction-economie>).

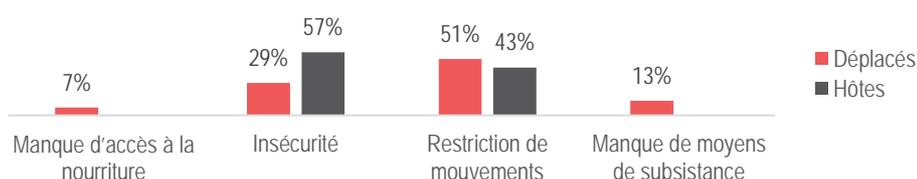
¹⁷ Sécurité Alimentaire et Implications Humanitaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel, FAO/PAM, avril 2016.

La majorité des déplacés questionnés affirme qu'ils se sont déplacés avec l'ensemble des personnes constitutives de leur ménage (87%). Pour les 13% restants, les principales raisons sont la séparation du ménage en cours de route, dans les deux tiers de cas, et le décès au cours du déplacement (15%). Seulement 28% des ménages déplacés enquêtés affirment avoir des membres de leur famille qui les ont rejoints durant les 3 mois suivants.

Intentions sur le moyen terme

Concernant les intentions sur le moyen terme, une minorité des populations enquêtées (hôte et déplacée) expriment le souhait de se déplacer pendant les 3 prochains mois (7% des ménages déplacés et 4% des ménages hôtes). Le désir de rester sur place sur le moyen terme justifie la nécessité d'adaptation de la réponse humanitaire à des solutions plus durables. Les ménages déplacés vivant dans les communes de Gueskerou et Kabalewa sont les plus enclins à un nouveau déplacement (12% et 7% respectivement). Sur ce sujet, une proportion non négligeable de la population hôte indique « ne pas savoir » (17%), ce qui démontre que cette population est susceptible de se déplacer à nouveau dans le contexte actuel.

Graphique 2. Facteurs susceptibles de déclencher des mouvements de population dans les prochains mois



Les facteurs qui pourraient déclencher un nouveau déplacement sur les mois à venir sont relativement similaires pour les populations hôtes et déplacées. L'insécurité est une préoccupation majeure pour l'ensemble de ces populations et en particulier les populations hôtes, cependant la restriction des mouvements¹⁸ apparaît comme la problématique la plus susceptible d'entraîner des mouvements de populations à la fois hôtes et déplacées (respectivement 43% et 51%). En effet, ces restrictions peuvent avoir un effet sur l'accès aux moyens de subsistance et leur capacité de maintenir durablement leurs moyens d'existence et, par conséquent, un impact sur la résilience des ménages dans la région.

Pour les ménages déplacés souhaitant rester, la principale raison attribuée au choix de la localité d'installation est l'absence de conflit (90%), suivi de l'accès à l'aide humanitaire et de la présence de parents (5% chacune). Il est important de souligner les variations de réponse observées en fonction des communes où se trouvent les enquêtés. Selon les résultats, il y a une convergence des personnes cherchant l'accès à l'aide humanitaire dans les communes de Toumour, Kabalewa et Gueskerou, zones de forte présence d'acteurs humanitaires en réponse aux nombreux chocs qui ont eu lieu dans le département de Bosso. Si elle est convenable pour satisfaire des besoins immédiats, cette dynamique est peu favorable au développement d'une solution durable et à l'autonomisation de ces ménages. Une couverture plus étendue de l'aide humanitaire dans la région pourrait contribuer à freiner les déplacements liés aux besoins de première nécessité.

Profil socio-démographique de la population

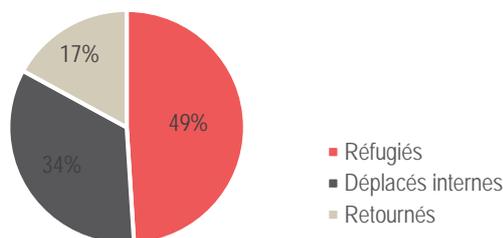
Statut de la population

La population déplacée représente 78% des ménages enquêtés, et la population hôte, 22%. Parmi la population déplacée, presque la moitié est composée de réfugiés. Les réfugiés représentent plus de la moitié de la population déplacée dans 3 communes : Toumour, Chetimari et Gueskerou, à 69%, 58% et 52% respectivement. La commune

¹⁸ Par restriction de mouvement, nous comprenons toute limitation de mouvement dans le temps et dans l'espace. Cette restriction est occasionnée par décision administrative dans le cadre de l'état d'urgence déclaré dans la région de Diffa depuis février 2015. Comme exemple de restriction de mouvement dans le temps, nous pouvons mentionner le couvre-feu existant pour les circulations de personne à partir de 21h et 19h pour les véhicules dans la ville de Diffa. Concernant les restrictions liées à l'espace, la plus importante a été l'évaluation des Iles du lac Tchad en juin 2015, et plus récemment la relocalisation de 7 villages frontaliers au Nigeria au cours des deux derniers mois.

de N'Guigmi, quant à elle, est celle qui concentre la plus forte proportion de déplacés internes (49%). Enfin, la commune avec la proportion la plus importante de retournés est Goudoumaria (64%).

Graphique 3. Population déplacée enquêtée, par statut

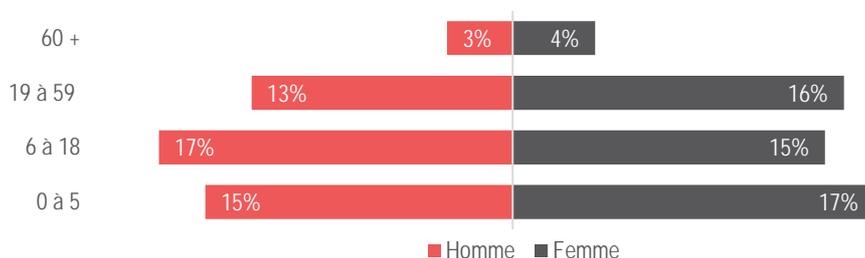


La population hôte a été identifiée majoritairement dans les communes de Maine Soroa, Goudoumaria, zones où nous pouvons observer une intégration plus importante des personnes déplacées au sein de la communauté d'accueil, et où la distinction entre les autochtones et les déplacés est moins visible.

Genre et âge de la population

La population enquêtée s'est avérée majoritairement féminine (52% de femmes contre 48% d'hommes). Cette prédominance des femmes par rapport aux hommes est observée dans l'ensemble des tranches d'âge, sauf celle relative aux personnes âgées de 6 à 18 ans, où nous observons une population masculine plus importante. Face au manque d'explication factuelle de la réduction de la population féminine de l'âge de 6 à 18 à l'âge de 19 à 59 ans, la raison probable pour expliquer la différence observée au niveau de ces tranches d'âge est l'inadéquation de ce découpage à ce contexte culturel. En effet, le passage à l'âge adulte avec ses rôles et responsabilités se fait plus prématurément pour les femmes¹⁹. Il se peut que cette population puisse être considérée socialement comme faisant partie des populations adultes, et étant donc représentée dans la tranche de la population de 19 à 59 ans.

Graphique 4. Population enquêtée par âge et sexe (tous statuts confondus)



La population habitant dans cette région est très jeune. Les 2/3 de la population sont âgés de 18 ans ou moins (64%) et une personne sur trois dans les zones enquêtées a 5 ans ou moins (32%). En revanche, les personnes âgées de 60 ans ou plus composent une minorité : 7% du total de la population. Bien que le découpage d'âge ne permette pas le calcul du taux de dépendance de la population en question²⁰, il semblerait que chaque personne adulte, et supposément active, ait à sa charge 2 personnes inactives.

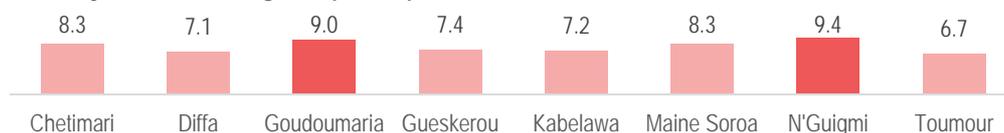
¹⁹ Le Niger compte parmi les pays fortement concernés par le phénomène du mariage précoce, indiqué par un rapport d'UNICEF comme le pays de plus grande prévalence du mariage précoce du monde. Selon l'étude, 77% des femmes nigériennes de 20 à 49 ans ont été mariées avant l'âge de 18 ans et approximativement 33% avant l'âge de 15 ans : (Source: UNICEF, Ending child marriage, 2014) consulté, le 18 octobre. http://www.unicef.org/media/files/Child_Marriage_Report_7_17_LR..pdf

²⁰ Dans la définition de la Banque Mondiale, le taux de dépendance moyen est « le ratio des personnes inactives de moins de 15 ans et de plus de 64 ans par rapport à la population en âge de travailler, les personnes âgées de 15 à 64 ans ». <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SP.POP.DPND>

Caractéristiques des ménages et vulnérabilités

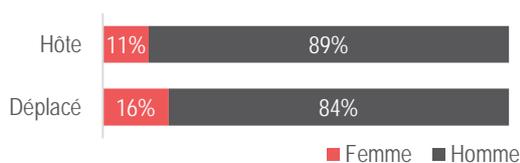
La taille moyenne d'un ménage dans la zone ciblée est de 8,4 personnes. Les ménages hôtes sont plus nombreux que ceux des populations déplacées (9,1 contre 7,4 personnes par ménage). Comme mentionné lors de la partie sur les tendances de déplacement, cet écart pourrait être en lien à la séparation familiale au moment du déplacement. L'hospitalité de la population hôte dans la région pourrait aussi être avancée comme explication dû au fait que nombre de ces ménages accueillent des personnes déplacées. En ce qui concerne les populations déplacées, les ménages les plus nombreux se trouvent dans les communes de N'Guigmi et de Goudoumaria.

Graphique 5. Taille moyenne des ménages déplacés par commune

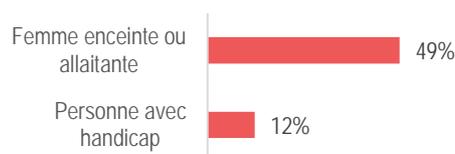


L'âge moyen des chefs de ménages est de 46 ans, et peu de différences sont observées entre les différentes populations enquêtées. 18% des ménages enquêtés sont dirigés par un chef de ménage de 60 ans ou plus. Les ménages sont majoritairement dirigés par un homme (dans 86% des cas). 14% des ménages sont dirigés par une femme, la quasi-totalité concernant des familles monoparentales avec une femme chef de ménage non accompagnée (dans 94% des cas). Les résultats indiquent que les ménages dirigés par des femmes sont plus communs parmi les déplacés que parmi les hôtes. La moitié des ménages enquêtés a au moins un membre ayant des besoins spécifiques (femme enceinte/allaitante ou personne ayant une invalidité physique ou mentale²¹).

Graphique 6. Genre du chef de ménage par statut



Graphique 7. Pourcentage de ménages avec au moins une personne à besoins spécifiques (par type)



Moyens de subsistance et revenu moyen

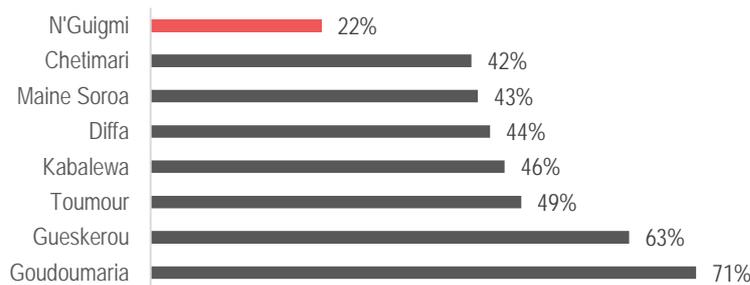
La moitié des ménages déplacés affirme avoir une source de revenu, ainsi que 59% des ménages hôtes. Parmi la population déplacée, les ménages de la commune de N'Guigmi sont ceux ayant le moins accès à une source de revenu. L'écart est important comparé aux ménages déplacés dans les autres communes puisque seulement 22% ont accès à une source de revenu à N'Guigmi, tandis que cette proportion s'élève à 42% dans la commune de Chetimari. Les communes où l'on trouve le pourcentage le plus élevé de ménages déplacés avec une source de revenu sont Goudoumaria et Gueskerou, atteignant respectivement 63% et 71% – les autres communes présentant des tendances similaires entre elles.

Concernant la commune de Goudoumaria, le nombre élevé de ménages ayant accès à une source de revenu peut s'expliquer par les caractéristiques de leur déplacement. En effet, la totalité des déplacés enquêtés est arrivée dans cette localité il y a plus d'un an. De plus, les déplacés dans cette zone sont des personnes retournées du Nigéria ayant dans la grande majorité des cas un lien de parenté avec la population hôte présente, et par conséquent, s'insèrent plus facilement dans le tissu socio-économique de la communauté autochtone. Inversement, le taux élevé de ménages déplacés ayant accès à une source de revenu observé dans la commune de Gueskerou – commune la plus affectée par les déplacements²² – pourrait s'expliquer par la forte présence d'acteurs humanitaires dans cette zone, les ONGs étant indiquées comme 3^{ème} source de revenu principale avec la vente du bois de chauffe (cf. tableau 2).

²¹ Il est important de signaler que cela ne constitue pas l'intégralité des vulnérabilités qui peuvent influencer les besoins de cette population.

²² Cette commune concentre presque la moitié des sites spontanés (24%) identifiés dans la région. Source : enquête REACH 2016.

Graphique 8. Ménages déplacés ayant une source de revenu, par commune



Le revenu mensuel moyen des ménages déplacés est de 12 110 FCFA, plus de deux fois plus bas que celui des populations hôtes vivant dans ces zones d'accueil, estimé à 31 085 FCFA. Ce résultat expose la vulnérabilité des populations déplacées, incapables de soutenir durablement leurs moyens de subsistance. Concernant le revenu moyen de la population hôte, la moyenne obtenue est proche de celle observée dans l'évaluation réalisée par REACH en avril 2016 sur les populations autochtones bénéficiaires d'un projet de distribution de gaz²³. Selon les résultats de cette évaluation, les populations hôtes vivant dans les zones affectées par des mouvements de populations disposent d'un revenu plus faible que celles vivant dans d'autres zones²⁴. Ces résultats suggèrent que les dynamiques actuelles de déplacement dans la région de Diffa, occasionnées par la situation sécuritaire, a probablement eu un impact sur le revenu moyen des populations autochtones. Plusieurs facteurs explicatifs peuvent être avancés : les nombreuses interdictions imposées sur les activités génératrices de revenus (mentionnées dans l'introduction) ; la rupture des échanges commerciaux sur les bandes frontalières (Tchad et Nigeria) et, par conséquent, la disparition de la migration économique saisonnière vers ces pays ; et, finalement, une possible baisse du prix de la main d'œuvre provoquée par l'intégration des populations déplacées. Cela indique que la crise humanitaire dans la région a des effets directs sur l'économie locale et le pouvoir d'achat des populations autochtones.

Les principales activités génératrices de revenu pour les populations hôtes sont l'agriculture, le commerce et l'élevage ; et pour les populations déplacées, le commerce, suivi de l'agriculture et la collecte de bois et l'artisanat (indiqué en égales proportions). Les activités génératrices de revenu des populations déplacées varient d'une commune à l'autre.

Tableau 2. Principale source de revenu des populations déplacées, par commune

Commune	Agriculture	Elevage	Artisanat	Vente de bois	Commerce	ONG	Journalier	Autre
Chetimari	52%	14%	0%	0%	24%	0%	0%	10%
Diffa	25%	0%	4%	4%	46%	0%	13%	8%
Goudoumaria	20%	0%	10%	10%	60%	0%	0%	0%
Gueskerou	22%	0%	17%	19%	21%	19%	0%	2%
Kabalewa	6%	16%	6%	16%	50%	0%	0%	6%
Maine Soroa	17%	9%	25%	8%	33%	0%	0%	8%
N'Guigmi	13%	0%	7%	0%	67%	0%	13%	0%
Toumour	18%	0%	24%	21%	34%	3%	0%	0%

Accès à la terre agricole

Concernant l'accès à la terre agricole, une inégalité a été observée entre les populations hôtes et déplacées. 48% des ménages hôtes affirment avoir accès à une terre cultivable, contre seulement 29% des ménages déplacés. Les

²³ REACH, Evaluation de référence sur les combustibles domestiques dans la région de Diffa, Août 2016 : <http://bit.ly/2dkjEEM>

²⁴ Selon les résultats de cette évaluation, le revenu mensuel moyen des populations hôtes vivant dans les zones affectées par les mouvements de population (communes de Chetimari et Gueskerou) était de 29 330 FCFA, inférieur à la moyenne globale calculée à 36 000 FCFA mensuel. Source : REACH, Evaluation de référence sur les combustibles domestiques dans la région de Diffa, Août 2016. p.13.

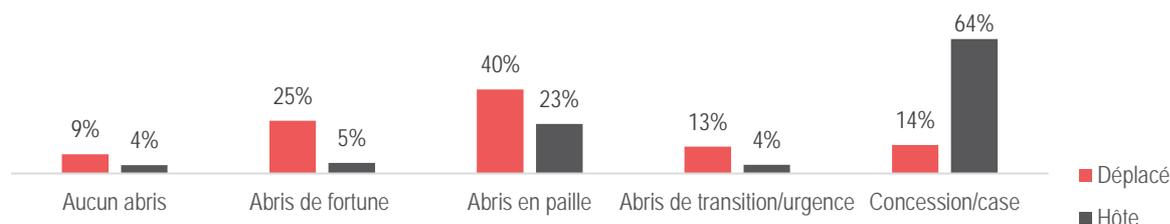
ménages déplacés ayant le moins d'accès à une terre agricole se trouvent dans les communes de Kabalewa (6%) et de N'Guigmi (18%) ; celles avec le plus d'accès se trouvent à Chetimari, (42%), Gueskerou (36%) et Maine Soroa (32%).

Besoins en abris et biens non alimentaires

Typologie des abris

Les résultats de l'enquête montrent que la majorité de la population hôte réside dans des concessions (63%) alors que l'abri le plus souvent utilisé par les populations déplacées est en paille (40%) suivi de l'abri de fortune²⁵ (25%). En moyenne, les abris comptent 2 pièces, et 4 personnes par pièce.

Graphique 9. Type d'abri par statut de la population



Les données indiquent que 9% des populations déplacées n'ont pas accès à un logement du tout (signifiant qu'ils n'ont à leur disposition aucun des éléments qui composent un abri). Ces ménages se situent majoritairement dans les communes de Kabalewa, Gueskerou et Toumour (14%, 12% et 10% respectivement). Les communes où la proportion d'abris de fortune est la plus importante sont Toumour et Gueskerou (respectivement 41% et 31%). La commune de Gueskerou, où l'on trouve le nombre de déplacés le plus important dans la région, est également celle avec une proportion plus importante de la population déplacée habitant dans des abris de fortune (31%). Les abris de transition et d'urgence se trouvent majoritairement dans les communes de Toumour et Gueskerou, où les acteurs humanitaires sont plus présents²⁶.

Les résultats indiquent aussi que 34% des abris des personnes déplacées n'ont pas de porte et que 43% ont une porte faite avec un matériau peu durable (branchage, carton ou tissu), indiquant que 77% de la totalité des ménages déplacés sont particulièrement exposés aux risques liés à la protection (ex : vol, violence etc.). Dans le cas de la majorité des abris étant en paille, ou des abris de fortune sans porte, cette configuration pourrait exposer ces ménages à une situation de promiscuité.

Le matériau le plus utilisé dans la composition de l'ensemble des abris observés est la paille, représentant environ 60% des toits et des murs des habitations observées. Le banco est le deuxième matériau de construction le plus utilisé, représentant en moyenne 30% des murs et des toits. Les autres matériaux avec lesquels les habitations sont construites sont les bâches et la tôle. En ce qui concerne le sol, presque deux tiers (65%) des abris n'ont pas de sol aménagé et sont en contact direct avec la terre. Le carton est le matériau le plus souvent utilisé dans la composition du sol des abris des ménages (35%), suivi du banco (23%) et de la paille et du tissu (20% et 10% respectivement).

Ces résultats exposent le caractère peu solide des logements. En effet, dans une région où les rigueurs du climat sont particulièrement sévères²⁷, les conditions des habitations de la population ciblée par cette évaluation s'avèrent inadaptées pour assurer la protection des ménages face aux aléas climatiques, avec les problèmes de santé que cela engendre, et à la détérioration rapide des abris. De plus, la fragilité des structures est problématique en termes de sécurité puisque ces logements ne sont pas en mesure de protéger les biens des individus, ni les individus eux-mêmes. Cette situation aggrave

²⁵ Les abris de fortune sont les structures temporaires, construites avec une combinaison d'éléments, souvent des matériaux locaux (branchage, chiffon, carton, etc.).

²⁶ En effet, le mouvement de la Croix Rouge Luxembourgeoise a distribué 1 000 abris d'urgence entre les mois de juin et septembre 2016.

²⁷ Comme mentionnée auparavant, la zone est largement affectée par les inondations, la sécheresse, les tempêtes de sable et d'autres aléas climatiques.

l'exposition des ménages aux différents risques de violences externes (vols, violence basée sur le genre...), et en particulier les femmes et les enfants qui composent la majorité de cette population.

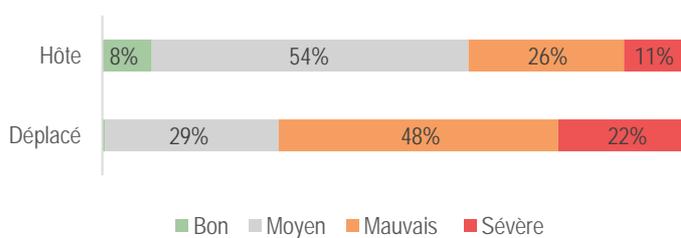
Situation des abris et besoins en termes d'accès au logement

Dans cette évaluation, les abris (unité d'intérêt) sont découpés en 4 éléments principaux : le toit, les murs, les portes et fenêtres et, pour finir, le sol. La détermination de l'état de l'abri réalisée dans le cadre de cette évaluation a été faite en prenant en compte les deux éléments jugés les plus importants pour la constitution d'un logement : le toit et les murs²⁸. La grille d'observation utilisée pour identifier l'état de chacun de ces éléments se trouve dans l'annexe 2 de ce rapport.

Tableau 3. Critères de sévérité

Etat d'abris	Critères
Sévère	Pas de toit ou pas de murs
Mauvais	Toit ou murs en mauvais état
Moyen	Toit en mauvais état et mur en bon état / Mur en bon état et toit en mauvais état
Bon	Toit et mur en bon état

Graphique 10. Etat des abris par statut

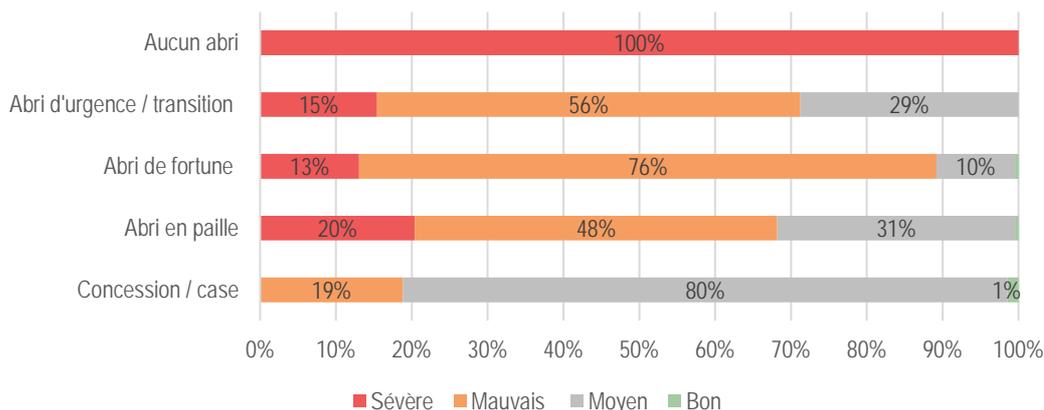


Les résultats obtenus indiquent que 70% des abris des populations déplacées se trouvent en « mauvais » état ou dans un état « sévère ». Les personnes déplacées, vivant déjà dans une situation particulièrement difficile avec les multiples déplacements forcés subis, se trouvent dans des conditions d'extrême précarité en termes d'accès à un logement : 9% de la population déplacée vit sans aucun abri, et 22% dans un abri en état « sévère », c'est-à-dire, sans un minimum d'éléments nécessaires pour abriter les populations dans des conditions acceptables (toit ou murs). Après les ménages sans abris (au moins deux éléments manquants), les abris de fortune sont les plus souvent dans un état sévère ou mauvais (91%), suivis enfin des abris d'urgence et de transition (78%). Ces résultats, mettant en lumière la durée de vie limitée des abris distribués aux déplacés, montre la nécessité de mettre en place un suivi adéquat des ménages ayant bénéficié d'une assistance en abris, avec la localité et la date de distribution.

Les résultats mettent également en lumière l'impact des déplacements multiples sur les conditions de logement des ménages déplacés. En effet, le fait de s'être déplacé plusieurs fois aggrave de manière significative la vulnérabilité des ménages déplacés : 82% des ménages ayant réalisé 3 déplacements ou plus vivent dans des abris en état sévère contre 66% des ménages qui se sont déplacés moins de 3 fois.

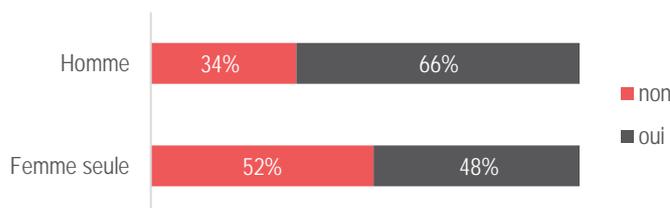
²⁸ La définition de ces deux éléments, toit et mur, comme facteur indicatif de l'état de l'abri a été faite en concertation avec l'agence responsable pour la co-facilitation du Groupe de Travail Abris et Biens non Alimentaire à Niamey (OIM).

Graphique 11. Etat des abris des personnes déplacées par type



63% des ménages déplacés affirment avoir quelqu'un au sein de leur famille capable de construire ou réparer leur logement. Cette proportion change significativement pour les ménages dirigés par une femme. En effet, moins de la moitié de ces ménages affirme avoir ce type de soutien au sein de la famille. Un écart similaire est observé entre population hôte et population déplacée. Face à ces résultats, un soutien additionnel aux ménages dirigés par une femme non accompagnée doit être envisagé par les acteurs intervenant dans le domaine des abris, de manière à pouvoir mieux répondre aux besoins de cette population spécifique.

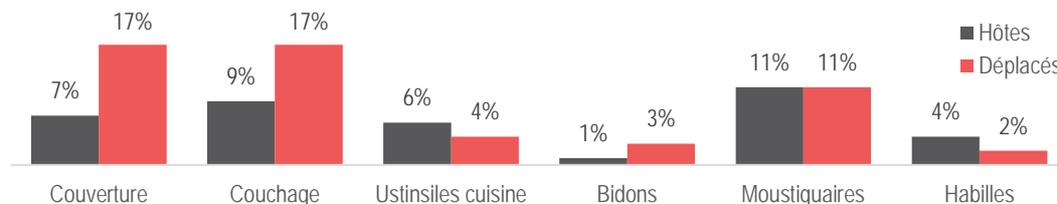
Graphique 12. Pourcentage des ménages déplacés ayant quelqu'un au sein de la famille en capacité de construire/réparer le logement, par genre du chef de ménage



Besoins en biens non alimentaires

Les résultats indiquent qu'un nombre très restreint de ménages, en particulier de ménages déplacés, possède des couvertures et couchages, et cela devient davantage préoccupant avec l'arrivée de la saison hivernale, période qui suit la saison pluvieuse de juin à septembre et va jusqu'au début de la saison chaude en mars. Cela pourrait être lié à une faible disponibilité dans les marchés, un coût élevé ou une faible priorisation de ces biens au sein des ménages. Les moustiquaires sont également un bien difficile d'accès, avec 1 ménage sur 10 n'en possédant pas. Même pour les familles qui en possèdent, le nombre semble être insuffisant pour l'ensemble du ménage (sur la base d'une estimation d'une moustiquaire pour trois à quatre personnes). Ces populations sont ainsi exposées à des risques de santé, dans le contexte d'une région très affectée par des maladies transmises par les moustiques²⁹.

Graphique 13. Proportion de ménages sans aucun BNA, par statut



²⁹ Les données de l'ONG Médecins sans Frontières montrent qu'il y a eu en 2016 une évolution des cas de paludisme observés dans la région et pointe vers une tendance à la croissance.

Une inégalité d'accès aux bâches a été observée entre populations hôtes et populations déplacées. Les populations hôtes possèdent en moyenne 6 bâches, alors que les déplacés en ont moins de 2 par ménage en moyenne.

Tableau 4. Nombre moyen de BNA par ménage, par type et par statut

Statut	Couvertures	Couchages	Ustensiles de cuisine	Bidons	Bâches	Moustiquaires	Habille
Déplacé	1,9	1,8	2,4	2,7	1,3	1,8	5,3
Hôte	2,7	2,5	2,8	3,5	6,6	2,4	7,3

Score NFI

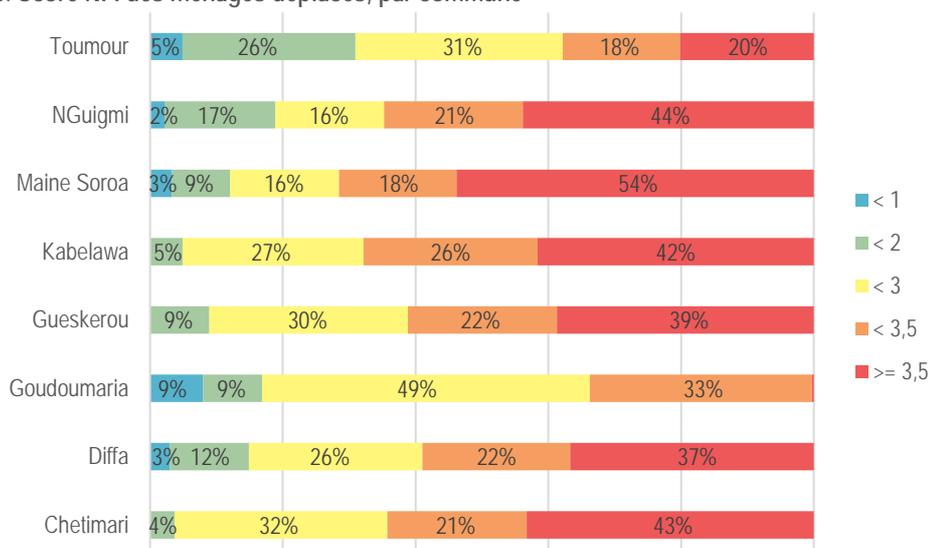
Seulement 22% des ménages hôtes et 10% des ménages déplacés ont un score considéré comme non inquiétant (bleu ou vert sur le graphique). La majorité des populations se trouve donc dans un état alarmant de besoin en BNA, les personnes déplacées étant plus vulnérables que la population hôte. Presque la moitié (41%) de la population déplacée et le tiers de la population hôte (31%) présentent un score considéré comme inquiétant et au-dessus du seuil d'alerte. Une différence dans le score NFI est aussi observée en ce qui concerne le genre du chef de ménage. En effet, les résultats indiquent que les ménages dirigés par une femme sont plus en besoin que ceux dirigés par un homme. 66% des ménages dirigés par une femme ont un score NFI de 3 points ou plus, contre 59% des ménages dirigés par un homme.

Graphique 14. Score NFI, par statut



A l'échelle des communes, les données indiquent que la commune de Maine Soroa a le plus grand nombre de personnes déplacées situées au-dessus du seuil d'alerte. Cependant, les ménages de cette commune ont généralement une taille plus importante que la moyenne observée pour les populations déplacées (un facteur influant sur le score), et la marge d'erreur existante au niveau de cette zone est importante. Il serait donc correct d'affirmer que les populations les plus vulnérables en terme de score NFI se trouvent dans les communes de N'Guigmi et Kabalewa.

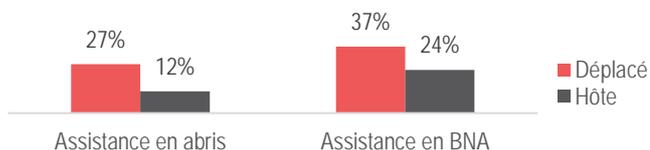
Graphique 15. Score NFI des ménages déplacés, par commune



Accès à l'aide humanitaire

Seulement 27% des populations déplacées ont reçu une assistance en abris et 37% en BNA, signifiant qu'une grande majorité de ces populations reste démunie en termes d'accès à l'aide humanitaire. Parmi ceux qui ont reçu une assistance, environ deux tiers l'ont reçue il y a moins de six mois (67% assistance en abris, 64% assistance en BNA), ce qui indique qu'il y a un besoin de renouvellement des kits distribués³⁰ pour environ 40% des bénéficiaires.

Graphique 16. Réception d'assistance en abris ou BNA, par statut



Lorsqu'interrogée sur le type d'usage fait des biens obtenus lors des distributions, la quasi-totalité des enquêtés ont indiqué la consommation/utilisation au sein du ménage, à l'exception de déplacés dans les communes de Diffa. En moyenne, 12% des ménages déplacés de Diffa ayant reçu de l'assistance en abris ou en biens alimentaires l'ont échangée.

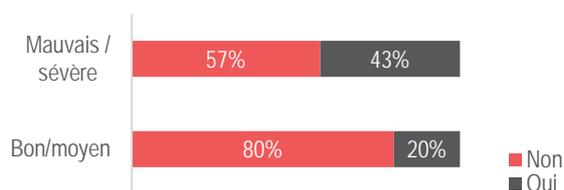
Questions transversales

Vulnérabilités croisées

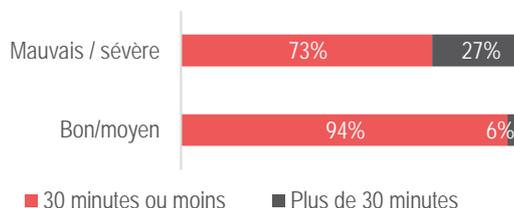
Cette partie cherche à mettre en lumière certains facteurs observés au sein de la population enquêtée qui pourrait renforcer leur situation de vulnérabilité, afin de mettre en évidence l'importance d'une mise en œuvre des actions humanitaires dans une approche plus intégrée. Concernant les inégalités de genre, les ménages dirigés par une femme non accompagnée sont largement plus vulnérables que ceux dirigés par un homme dans tous les indicateurs d'abris et biens non alimentaire (tous statuts confondus). 64% des femmes chef de ménage habitent dans un logement dans un état mauvais ou sévère, contre 56% pour les hommes. Cet écart est encore plus important auprès de la population hôte (56% contre 32%). Dans le cas du score NFI, plus de la moitié des femmes chefs de ménage non accompagnées présente un score de 3,5 ou plus (52%), contre 36% pour les ménages avec un homme comme chef. Cette tendance est similaire si désagrégée par statut avec un écart plus important dans le cas de la population hôte : 51% contre 38% pour la population déplacée et 56% contre 30% pour la population hôte.

Les données obtenues grâce à cette évaluation indiquent également que les ménages avec un abri dans un état sévère ou mauvais ont plus de difficultés à avoir accès à de la nourriture. De la même manière, ce sont ces ménages qui passent le plus de temps à se procurer de l'eau, étant obligés de se déplacer jusqu'à plus de 2 kilomètres³¹ pour avoir accès à une source d'eau potable.

Graphique 17. Etat des abris et difficulté de se procurer de la nourriture (7 derniers jours)



Graphique 18. Etat des abris et distance à une source d'eau

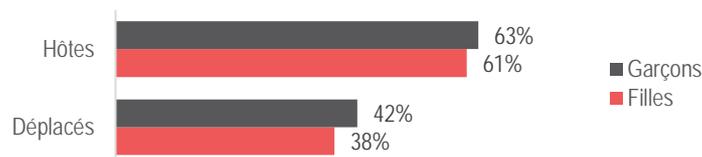


³⁰ Les abris d'urgence et les kits NFI ont une durée de vie estimée de 6 mois.

³¹ 15 minutes étant le temps de marche estimé pour couvrir une distance de 1 kilomètre.

En termes d'accès à l'éducation, les résultats indiquent que les enfants de la population hôte ont davantage accès à l'école que ceux de la population déplacée. Un autre décalage que cette évaluation a pu mettre en évidence est celle liée au genre. En moyenne, les filles ont moins accès à l'école que les garçons.

Graphique 19. Proportion des ménages dont les enfants vont à l'école, par sexe et statut



En dehors de la situation de déplacement, le manque de structures disponibles est la cause la plus fréquemment attribuée à la non-scolarisation des enfants déplacés, ainsi que des enfants hôtes. Il est important de signaler qu'à N'Guigmi, le manque d'enseignants est signalé comme la raison principale pour la non-scolarisation (42% des réponses).

Besoins prioritaires

Concernant les besoins ressentis comme prioritaires, les biens alimentaires, un besoin vital, se trouvent en première place pour l'ensemble des populations consultées, suivi des activités génératrices de revenu. L'importance attribuée aux activités génératrices de revenu expose le désir commun d'autonomie d'une population autrement très dépendante de l'aide humanitaire. Les outils pour la réparation des abris ont tout de même été indiqués comme troisième besoin le plus important par les populations déplacées, et les couvertures par les populations hôtes.

CONCLUSION

Cette évaluation avait pour objectif d'avoir un aperçu sur les besoins et vulnérabilités en termes d'abris et biens non alimentaires des populations habitant les zones affectées par les mouvements de populations dans la région de Diffa, ainsi que les dynamiques de ces déplacements, afin d'informer la réponse à la crise humanitaire dans la région. Les résultats de l'évaluation nous permettent de tirer les conclusions suivantes :

Dynamique de déplacement :

- L'insécurité dans la région a entraîné d'importants mouvements de populations dans la région, et est la cause principale de ces déplacements. D'autres facteurs secondaires, liés à cette situation, ont aussi un impact sur ce que pourraient être de nouvelles dynamiques de déplacement, comme la restriction des mouvements et la fragilisation de l'économie locale. La prise en compte de ces facteurs par la communauté humanitaire dans la planification des interventions à Diffa devient indispensable pour éviter la détérioration de la crise, et dans le même temps pour renforcer la résilience des populations vivant dans cette région.
- En cas de stabilisation du contexte sécuritaire dans la région, les déplacements dans la région pourraient se stabiliser puisque les populations (hôtes et déplacés) expriment un souhait de rester sur place à court et moyen terme. Cela justifie une adaptation de la réponse vers des solutions plus durables. Il est important de signaler que les populations déplacées dans les communes de Gueskerou et Kabalewa sont celles les plus enclines à un nouveau déplacement.

Besoins en abris et biens non alimentaires :

- La situation en termes d'abris dans la région ciblée est critique. Plus des deux tiers des habitations des populations déplacées se trouvent dans un état « mauvais » ou « sévère » (70%). Les besoins les plus critiques en termes d'abris se concentrent dans les communes de Toumour et Gueskerou. Malgré la forte présence d'acteurs humanitaires dans ces zones, la convergence des populations déplacées vers ces deux communes explique la mesure dans laquelle les besoins ne sont pas couverts.
- Les abris dans la région sont en grande majorité des abris de paille et de fortune (57%) et dans la plupart des cas ne disposent pas de porte ou ont une porte faite dans des matériaux peu résistants (branchages, tissu ou carton). Ces résultats exposent le caractère peu solide des logements et un besoin de renforcement des structures des abris, dans l'optique de mieux protéger ces ménages, que ce soit des aléas climatiques qui peuvent affecter la région ou, de manière plus importante, contre les risques de violences externes pouvant affecter le ménage. En effet, la fragilité des structures constitue une problématique en termes de sécurité des biens et des personnes vivant dans ces logements. Les femmes et les jeunes filles se trouvent particulièrement exposées aux violences liées au genre.
- Le matériau le plus souvent utilisé pour la construction des abris dans la région est la paille, suivi du banco, et des bâches et tôles. L'accès aux matériaux de réparation est indiqué par la population déplacée comme un des besoins prioritaires pour les ménages. Les résultats nous permettent d'affirmer que les ménages dirigés par une femme non accompagnée sont plus vulnérables dû à l'absence d'une personne en capacité de réparer ou construire un abri au sein du ménage.
- La situation en termes d'accès aux BNA est également critique, 41 % des personnes déplacées présentant un score NFI rouge (score considéré comme inquiétant et au-dessus du seuil d'alerte). Les communes qui ont le plus besoin de BNA d'après les résultats de cette évaluation sont N'Guigmi et Kabalewa.
- Un nombre très restreint de ménages possède des couvertures et couchages, et cela devient problématique avec l'arrivée de la saison hivernale (généralement d'octobre à février). Une faible disponibilité dans les marchés, un coût élevé ou une faible priorisation de ces biens au sein des ménages peuvent constituer des explications potentielles. Les moustiquaires sont également des biens difficiles à se procurer, ce qui est préoccupant compte tenu du pic de paludisme enregistré en 2016 dans la région.

Questions transversales et vulnérabilités croisées :

- D'après les résultats, il existe un lien direct entre la situation de déplacement et les vulnérabilités des populations. En effet les populations déplacées, qui sont plus vulnérables que les populations hôtes en termes d'abris et des BNA, ont également un moindre accès à certains services de base (ex : éducation). De plus, le nombre de déplacements accroît également la vulnérabilité des ménages en termes d'accès à un logement adéquat. En effet, 82% des ménages ayant réalisé 3 déplacements ou plus habitent dans des abris en état sévère alors que ce pourcentage est de 66% pour les ménages s'étant déplacés moins de 3 fois.
- Il existe également une forte relation entre les mouvements de populations et la fragilisation du tissu socio-économique local, ce qui est conforme avec la triangulation de données d'autres évaluations dans lesquelles une réduction du revenu moyen, et donc du pouvoir d'achat des populations autochtones, a été observée.
- Les ménages dirigés par une femme non accompagnée sont les plus vulnérables dans la totalité des secteurs enquêtés : 64% des femmes chef de ménage habitent dans un logement dans un état mauvais ou sévère, contre 56% pour les hommes (tous statuts confondus). Dans le cas du score NFI, plus de la moitié des femmes chefs de ménage non accompagnées présentent un score de 3,5 ou plus (52%), contre 36% pour les ménages avec un homme comme chef. Cette inégalité est observée également au niveau de l'accès à certains services de base, comme l'éducation : 42% des jeunes garçons des populations déplacées vont à l'école, contre 38% des jeunes filles.

Recommandations :

- Priorisation des communes de Gueskerou et Toumour pour l'assistance en abris, et N'Guigmi et Kabalewa pour l'assistance en BNA, afin de combler les besoins dans ces zones plus vulnérables.
- Distribution de couvertures et couchages, objets difficiles d'accès et d'importance majeure avec l'arrivée de la saison hivernale.
- Révision de la stratégie d'intervention du GTABNA avec l'élaboration de plans d'action qui apportent des solutions plus durables à la problématique des besoins en abris dans la région, en prenant en compte les intentions de rester sur place sur le moyen terme exprimées par la grande majorité des populations enquêtées. Concernant les communes de Gueskerou et Kabalewa, où l'on observe une inclination plus importante de la population à un nouveau déplacement, un exercice pour identifier les intentions de retour à l'échelle de certaines localités devrait être mené, afin de juger la pertinence de la mise en place d'infrastructures plus durables dans ces zones.
- Meilleure répartition des zones d'intervention de l'ensemble des acteurs intervenant dans la région et extension de la couverture de l'aide, afin d'éviter de nouveaux mouvements de personnes en quête d'aide humanitaire.
- Mise en place d'informations précises et accessibles sur les distributions de kits abris/BNA réalisées, accompagnées de leur date, compte tenu du fait que les biens et abris distribués aux personnes déplacées ont une durée de vie limitée. Cela permettrait à l'ensemble de la communauté humanitaire d'avoir les moyens nécessaires pour réaliser un suivi des besoins dans la région.
- Penser une réponse humanitaire plus intégrée et articulée autour de différents domaines d'interventions face au cumul de vulnérabilités qui viennent s'ajouter à une situation déjà précaire en termes d'accès au logement de la population ciblée (comme l'accès réduit à la nourriture, à l'eau et aux services de base).
- Révision des tranches d'âges utilisées dans l'outil de ciblage du GTABNA repris pour cette évaluation en tenant compte des limitations d'analyse et de compréhension du contexte imposées par les découpages inadéquats des tranches d'âges. Le regroupement des personnes âgées de 6 à 18 ans s'est avéré inadéquat à la réalité du terrain ainsi qu'aux besoins en termes d'informations pour mieux planifier la réponse en BNA. La séparation de ce groupe en deux groupes distincts (5 à 13 ans, et 14 à 18 ans)

permettrait aux acteurs humanitaires de mieux planifier leur réponse, notamment dans le cadre des distributions de kits d'hygiène auprès des femmes en âge de procréer.

ANNEXES

Annexe 1: Questionnaire de l'enquête

A Informations préliminaires

- A-0000 Code de l'enquêteur
- A-0001 Nom du département (lieu de l'enquête) Choisir dans la liste.
:
- A-0002 Nom de la commune (lieu de l'enquête) Choisir dans la liste.
:
- A-0003 Nom du village (lieu de l'enquête) : Choisir dans la liste.
- A-0005 Veuillez enregistrer le point GPS
- A-0006 Introduction :

Bonjour! Mon nom est Je travaille pour une ONG appelée REACH Initiative. Nous sommes actuellement en train de mener une enquête pour mieux comprendre la situation humanitaire des personnes vivant dans la Région de Diffa. Au cours de cette enquête, je vais vous poser des questions concernant les conditions de vie de votre ménage. Il n'y a pas de mauvaises réponses aux questions. Votre participation à cette étude est entièrement volontaire. Le questionnaire prendra 20 minutes.

- A-0007 Consentement :

Demander le consentement du chef de ménage. Si la personne accepte de participer, commencez le questionnaire. Si non, sortez sans sauvegarder.

B Démographie

- B-0000 Qui est le chef du ménage? Homme
 Femme
- Si femme, s'agit-il d'une femme :* Seule
 Accompagnée
- B-0001 Age du chef de ménage ? _____
- B-0002 Avec vous, combien de personnes a-t-il dans votre ménage?
- a. 0 à 5 ans :
Filles _____
Garçons _____
- b. Enfant de 6 à 18 ans :
Filles _____
Garçons _____
- c. 19 à 58 ans :
Femme _____
Homme _____
- d. 60 ans ou plus :
Femme _____
Homme _____
- B-0003 Quel est le nombre de personne dans votre ménage avec ces caractéristiques
- a. Femme lactante/enceinte _____
b. Personne en situation d'handicap (mentale ou physique) _____

C Accès au logement/terre

- C-0000 Quel est votre statut ? Déplacé

- Nigérien hôte (pas déplacé)
 Nigérien retourné (du Nigeria)
 Nigérien réfugié
 Autre (Préciser _____)
- C-0001 **Où abritez-vous à ce moment** Concession (maison / chambre)
 Case
 Habitat en paille
 Tente traditionnelle (abris de fortune)
 Abris d'urgence (matériel local + bâche fourni par humanitaires)
 Abris de transition (Structure métallique + bâche)
 A l'air libre (Aucun Abris)
 Bâtiment publique (Aucun Abris)
 Ne sais pas
 Autre (Préciser _____)
- C-0002 **Hébergé vous quelqu'un de la population déplacé?** Oui
 Non
- C-0003 *Si oui, combien de personnes au total sont accueillies ?* _____
- C-0004 *Si oui, combien de ménages vivent dans le même logement que vous ??* _____
- C-0005 **Êtes-vous propriétaire de votre logement ?** Oui
 Non
- C-0006 *Si oui, payez-vous un loyer ?* Oui
 Non
- C-0007 *Si oui, comment ?* En espèce
 En nature
 Autre, à préciser
 Ne sais pas
- C-0008 **Avez-vous accès à la terre agricole?** Oui
 Non
- Si oui, quel type d'accès :*
- Gratuitement (on ne paye pas pour utiliser la terre et l'accès n'est pas réglementé)
 Gratuitement (la terre appartient à la communauté qui la distribue entre les familles)
 Loyer : payer pour utiliser la terre
 Propriétaire : la terre a été achetée
 Aucun accès à la terre
 Ne sais pas
 Autre (Préciser _____)

C Moyens d'existence

- C-0000 **Dans votre ménage, avez-vous une source de revenu?** Oui
 Non
- C-0001 Agriculture

- Si oui*, quelle est votre principale source de revenu?
- Elevage
 - Chasse / pêche
 - Vente de bois
 - Commerce
 - Artisanat
 - Revenus Locatif – terre
 - Epargne
 - Dons de proches ou parents
 - ONG
 - Etat
 - Retraite
 - Autre (Préciser _____)

C-0002

Quel est le revenu total par mois du ménage, en FCFA ?

Accès à l'assistance humanitaire

- C-0003 **Avez-vous déjà reçu une assistance humanitaire?** Oui
 Non
- C-0004 Avez-vous déjà reçu de l'assistance en BNA Oui
 Non
- C-0005 *Si oui*, il y a combien de temps? Il y a moins de 6 mois
 Il y a plus de 6 mois
 Ne sais pas
- C-0006 *Si oui*, est-ce que cette assistance a été adaptée à vos besoins? Oui
 Non
- C-0007 *Si oui*, comment avez-vous utilisé cette assistance ? Usage personnelle
 Echange contre autres biens
 Vente dans le marché
- C-0008 Avez-vous déjà reçu de l'assistance en Abris Oui
 Non
- C-0009 *Si oui*, il y a combien de temps? Il y a moins de 6 mois
 Il y a plus de 6 mois
 Ne sais pas
- C-0010 *Si oui*, est-ce que cette assistance a été adaptée à vos besoins? Oui
 Non
- C-0011 *Si oui*, comment avez-vous utilisé cette assistance ? Usage personnelle
 Echange contre autres biens
 Vente dans le marché
- C-0012 Avez-vous déjà reçu de l'assistance en distribution alimentaire Oui

- C-0013 *Si oui, il y a combien de temps?*
- Non
 - Moins de 2 mois
 - Plus de 2 mois
 - Ne sais pas
- C-0014 *Si oui, est-ce que cette assistance a été adaptée à vos besoins?*
- Oui
 - Non
- C-0015 *Si oui, comment avez-vous utilisé cette assistance ?*
- Usage personnelle
 - Echange contre autres biens
 - Vente dans le marché
- C-0016 *Avez-vous déjà reçu des kits hygiénique?*
- C-0017 *Si oui, il y a combien de temps?*
- Oui
 - Non
- C-0018 *Si oui, est-ce que cette assistance a été adaptée à vos besoins?*
- Il y a moins de 6 mois
 - Il y a plus de 6 mois
 - Ne sais pas
- C-0019 *Si oui, comment avez-vous utilisé cette assistance ?*
- Oui
 - Non
 - Usage personnelle
 - Echange contre autres biens
 - Vente dans le marché

Stratégie de survie

- C-0020 *Dans les 7 derniers jours, y a-t'il des moments où vous n'arriviez pas à manger?*
- Oui
 - Non
- C-0021 *Si oui, que faites-vous quand vous n'avez pas assez à manger?*
- Réduit nombre de repas
 - Réduction des portions
 - Partage des combustibles avec voisinage
 - Echange de nourriture pour combustible
 - Echange de BNA pour combustible
 - Pas réchauffer les nourritures
 - Ne sais pas
 - Autre (Préciser _____)

D Accès à l'eau

- D-0022 *Où allez-vous pour procurer de l'eau?*
- Eau surface
 - Puit ouvert
 - Puit protégé
 - Forage à motricité humaine
 - Mini AEP

- D-0023 Cette source d'eau se situe à combien de temps marche de votre abri ?
- Robinet d'eau courante
 - Autre (Préciser _____)
- Moins de 15 minutes
- Entre 15 et 30 minutes
- Entre 30 et 45 minutes
- Plus de 45 minutes
- Ne sais pas

E Déplacement

- E-0000 Depuis combien de temps êtes-vous parti de votre village d'origine?
- Moins de 1 mois
 - Entre 1 et 3 mois
 - Entre 3 et 5 mois
 - Entre 5 mois e 1 ans
 - Plus de 1 ans
 - Ne sais pas
- E-0001 Quelles sont les principales causes de votre déplacement de votre village d'origine (priorisez de 1 à 2) ?
- Insécurité
 - Restriction des mouvements
 - Perte de moyens de subsistance
 - Problème d'accès à la nourriture
 - Réduction de l'accès aux services de base
 - Migration saisonnière
 - Ne sais pas
 - Autre (Préciser _____)
- E-0002 Depuis combien de temps êtes-vous arrivés là ou vous êtes actuellement?
- Moins de 1 mois
 - Entre 1 et 3 mois
 - Entre 3 et 5 mois
 - Entre 5 mois e 1 ans
 - Plus de 1 ans
 - Ne sais pas
- E-0003 Tous les membres de votre ménage se sont-ils déplacés avec vous"?
- Oui
 - Non
- E-0004 *Si non, pourquoi ?*
- Préfère ne pas répondre
 - nous avons été séparés en chemin
 - nous sommes allés chez des connaissances différentes volontairement
 - ils sont restés volontairement dans notre localité d'origine
 - décès avant ou sur le chemin
 - Autre (Préciser _____)
- E-0005 Avez-vous encore de la famille qui souhaite vous rejoindre dans les prochains 3 mois?
- Oui
 - Non
 - Ne sais pas
- E-0006 *Si oui, combien de personnes?* _____
- E-0007 Avez-vous déjà changé de site/village avant votre arrivée sur votre emplacement actuel?
- Oui
 - Non
- E-0008 *Si oui, combien de fois?* _____

- E-0009 Voulez-vous rester dans ce village les prochains 3 mois à venir? Oui
 Non
- E-0010 Si oui, pourquoi ? Insécurité
 Restriction des mouvements
 Perte de moyens de subsistance
 Problème d'accès à la nourriture
 Réduction de l'accès aux services de base
 Migration saisonnière
 Ne sais pas
 Autre (Préciser _____)
- E-0011 Si non, pourquoi ? Absences de conflits
 Opportunités économiques
 Présence de famille (connaissance)
 Proximité d'un marché
 Proximité d'un centre de santé
 Accès à l'aide humanitaire
 Autre (Préciser _____)

F Abris

- F-0000 Avez-vous eu des inondations dans cette zone? Oui
 Non
 Ne sais pas
- F-0002 Si oui, votre abri a-t-il été endommagé à cause des inondations Oui
 Non
- F-0003 Combien de pièces dans cet abri _____
- F-0004 (OBSERVATION) Surface approximative en m² _____
- F-0005 Y-a-t-il un membre de la famille capable de construire/réparer le logement? Oui
 Non
 Ne sais pas

Matériel des abris

- F-0006 Quel est le matériel de la toiture de l'abri? ciment
 banco
- F-0007 Quel est le matériel des murs de l'abri? tôle/bâche
- F-0008 Quel est le matériel des portes et fenêtres de l'abri? branchage
 tissu
- F-0009 Quel est le matériel du sol de l'abri? carton
 paille/végétation
 pas applicable

Etat des abris

- F-0010 Quel est l'état de la toiture de l'abri? bon
- F-0011 Quel est l'état des murs de l'abri? moyen
- F-0012 Quel est l'état des portes et fenêtres de l'abri? mauvais
 Non applicable
- F-0013 Quel est l'état du sol de l'abri?

G Biens non alimentaires

G-0001	Avez-vous de couvertures/draps (combien)	#
G-0002	Avez-vous support de couchage (combien)	#
G-0003	Avez-vous ustensiles de cuisine (combien)	#
G-0004	Avez-vous des récipients d'eau (combien)	#
G-0005	Quel est la capacité en litre? (calcul : capacité*nb de récipients)	
G-0006	Avez-vous des bâches (combien)	#
G-0007	Avez-vous des moustiquaires (combien)	#
G-0008	Combien d'habits d'enfants complet	#

Besoins prioritaires de la maison? Priorisez de 1 à 3 (1 étant le plus élevé).

G-0009	Priorité 1	<input type="checkbox"/> Bien alimentaires <input type="checkbox"/> Accès à l'eau à boire <input type="checkbox"/> Accès à l'eau domestique
G-0010	Priorité 2	<input type="checkbox"/> Articles pour réparer l'abri <input type="checkbox"/> Articles pour construire un abri
G-0011	Priorité 3	<input type="checkbox"/> Ustensiles de cuisine (casserole, cuillère...) <input type="checkbox"/> Articles pour les chambres (draps, nattes...) <input type="checkbox"/> Habilles pour les enfants <input type="checkbox"/> Avoir accès aux services de Santé <input type="checkbox"/> Des objets d'hygiène personnelle <input type="checkbox"/> Avoir accès à une activité génératrice de revenu <input type="checkbox"/> Avoir accès à la terre pour cultive <input type="checkbox"/> Autre (Préciser _____)

H Education

H-0000	Les jeunes garçons (5 à 18 ans) vont-ils à l'école?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non applicable
H-0001	Si non, pour quelles raisons (garçons) ?	<input type="checkbox"/> Pas de structure disponible en raison de la destruction de la structure <input type="checkbox"/> Parce que la situation de déplacement ne permet pas <input type="checkbox"/> Pas de service d'éducation en raison du manque d'enseignant; <input type="checkbox"/> Pas de service d'éducation en raison du manque de fourniture scolaires <input type="checkbox"/> Des objets d'hygiène personnelle <input type="checkbox"/> Pas de service d'éducation en raison de l'utilisation du bâtiment pour un usage différent <input type="checkbox"/> Service d'éducation trop loin <input type="checkbox"/> Accès physique au service d'éducation n'est pas possible <input type="checkbox"/> Service n'as pas de place disponible <input type="checkbox"/> Problèmes d'insécurité <input type="checkbox"/> Enfants retenus à la maison pour travailler <input type="checkbox"/> Education trop chère <input type="checkbox"/> Autre (Préciser _____)
		<input type="checkbox"/> Oui

- H-0002 *Si non, est-ce qu'ils allaient à l'école avant votre déplacement (garçons) ?*
- Non
 - Oui
 - Non
- H-0003 *Si non, est-ce que vous auriez le souhait de les envoyer à l'école*
- H-0004 Les jeunes filles (5 à 18 ans) vont-elles à l'école?
- Oui
 - Non
 - Non applicable
- H-0005 *Si non, pour quelles raisons (filles)?*
- Pas de structure disponible en raison de la destruction de la structure
 - Parce que la situation de déplacement ne permet pas
 - Pas de service d'éducation en raison du manque d'enseignant;
 - Pas de service d'éducation en raison du manque de fourniture scolaires
 - Des objets d'hygiène personnelle
 - Pas de service d'éducation en raison de l'utilisation du bâtiment pour un usage différent
 - Service d'éducation trop loin
 - Accès physique au service d'éducation n'est pas possible
 - Service n'as pas de place disponible
 - Problèmes d'insécurité
 - Enfants retenus à la maison pour travailler
 - Education trop chère
 - Autre (Préciser _____)
- H-0006 *Si non, est-ce qu'ils allaient à l'école avant votre déplacement (garçons) ?*
- Oui
 - Non
- H-0007 *Si non, est-ce que vous auriez le souhait de les envoyer à l'école*
- Oui
 - Non

Merci de votre participation !

Annexe 2 : Cartographie des villages enquêtés

